

RESUME NON TECHNIQUE

1 PRESENTATION DE L'EXPLOITATION ET DE SON PROJET

1.1 Situation du pétitionnaire

Madame BLANCHE est installée depuis 1975, d'abord comme conjointe collaboratrice, et aujourd'hui en tant qu'exploitante individuelle.

Me BLANCHE a été confrontée à la mise aux normes bien être des élevages de poules pondeuses. Tous les élevages sont aux normes bien être depuis le 1^{er} janvier 2012. La mise aux normes signifie changement des cases de poules pondeuses. Hors le souhait de Mme BLANCHE est de trouver un repreneur pour son élevage, et faire le choix de cet équipement là aujourd'hui pour céder à un tiers demain ne lui semblait pas cohérent. Elle s'est rapprochée du groupement de producteurs, et après réflexion, le choix s'est porté sur un changement du type de production, passer de poules pondeuses à poulettes démarrées, car aujourd'hui les élevages de ce type sont plus aisément transmissibles.

De ce fait, elle a déposé une demande de restructuration interne auprès de la commission de contrôle des structures des exploitations agricoles hors sols, qui autorise Me BLANCHE à exploiter un atelier de 74000 poulettes démarrées en remplacement des 32000 poules pondeuses le 09/11/2011, puisque cette transformation de production est à azote constant.

1.2 Objet de la demande

Madame BLANCHE a sollicité auprès de la commission des contrôles des structures foncières et hors-sol, une demande pour effectuer une restructuration interne de son droit à produire. Elle a bénéficié d'un accord pour restructurer son élevage de 32 000 poules pondeuses en un élevage de 74000 poulettes démarrées en cage avec système de séchage, sans construction nouvelle, a production d'azote constante.

Le projet de Madame BLANCHE est :

- de restructurer son élevage, pour exploiter 74000 poulettes démarrées en cage avec maintien du séchage des fientes,
- réaménager son bâtiment,
- présenter son plan d'épandage et le contrat d'export des fientes produites par l'élevage,
- appliquer les normes bien-être,
- appliquer les Meilleures Techniques Disponibles à l'élevage pour en améliorer les performances environnementales.

L'évolution des effectifs demandés sont données au tableau suivant :

Evolution des effectifs

	Avant projet	Projet	Après projet
Effectif Poules Pondeuses	32000	- 32000	0
Effectif Poulettes Démarrées	0	+ 74000	74000
Total	0	+ 42000 AE	74 000

Le projet correspond à un changement de production, le nombre d'animaux en place sera plus important puisque l'animal sera une poulette démarrée, c'est-à-dire une future poule pondeuse. Il n'y aura pas de construction nouvelle.

1.2.1 Epandage

Sur les 32.58 ha exploités en propre, les surfaces épanposables se répartissent comme suit :

- 31.77 ha sont épanposables toute l'année, sous réserve du respect des prescriptions réglementaires.
- La SDN (Surface Directive Nitrate retenue est de 31.77 ha, l'assolement ne compte pas de surfaces en légumineuses, celles-ci ne sont pas retenues dans le calcul du ratio azote/SDN.

Le bilan du plan d'épandage est le suivant :

Bilan du plan d'épandage sur la SDN

	N (kg/an)	P ₂ O ₅ (kg/an)	K ₂ O (kg/an)
Exportation des cultures du plan d'épandage hors légumineuses	5744	2581	3204
Apports par le projet	2930	2460	2026
Solde avant apport d'engrais minéraux	2814	121	1178

Le plan d'épandage permet le traitement complet de l'azote, du phosphore et de la potasse contenu

dans les fientes. Les indicateurs (pressions et ratios) sont les suivants :

Indicateurs sur l'ensemble du plan d'épandage

	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Pression organique (kg/ha SDN)	92	77	64
Ratio « apports Organiques /besoins SAU »	52.2 %	97.4%	65.3%

La pression d'azote organique, sur le périmètre d'épandage, est inférieure à 170 kg N/ha/an et inférieure à 85 kg/ha/an en acide phosphorique.

Les apports sont inférieurs aux besoins des plantes.

1.3 Tableau Comparatif des chiffres clés, avant et après projet :

	<u>Avant Projet</u>	<u>Après projet</u>
<u>CONTEXTE GENERAL</u>	<p>Site de La Ville Moisan Elevage en ZES et ZAC, non soumis à l'obligation de traitement</p> <p style="text-align: center;">Effectifs autorisés: 32000 poules pondeuses, soit 32000 Animaux Equivalents (AE)</p>	<p>Site de La Ville Moisan Elevage en ZES et ZAC, non soumis à l'obligation de traitement</p> <p style="text-align: center;">Effectifs autorisés: 74000 poulettes démarrées, soit 74000 Animaux Equivalents (AE) Augmentation de + 42000 AE</p>
<u>EFFLUENTS DE L'ELEVAGE</u>	<p>Fientes sèches 360 tonnes</p> <p style="text-align: center;">N: 14400 kg/an P: 16000 kg/an K2O: 12800 kg/an</p>	<p>Fientes sèches fientes sèches 343 tonnes</p> <p style="text-align: center;">N: 14400 kg/an P: 12089 kg/an K2O: 9955 kg/an</p>
<u>MODALITES DE GESTION</u>	<p style="text-align: center;">SAU : 138.13 ha SPE : 117.40 ha SDN : 140.53</p> <p>Pression N organique 152 kg/ha de SDN Pression N total par ha de SAU - U</p> <p>Pression U P oragnique par ha /SDN 127 kg Pression U P Total par ha SAU - U</p> <p><u>Prêteurs:</u> EARL Blanche, Brulé Philippe, Malaboef Daniel et Brique Pierre-Yann</p>	<p style="text-align: center;">SAU: en propre 32.58 ha SPE en propre 31.77 ha SDN 31.77 ha</p> <p>Pression N organique 92 kg/ha de SDN Pression N total par ha de SAU 180 U</p> <p>Pression U P oragnique par ha /SDN 77 kg Pression U P Total par ha SAU 77 U</p> <p><u>Prêteurs:</u> Me Blanche Marie-Annick, terre exploitées en propre. Avec un contrat de reprise, avec la coopérative CECAB.</p> <p>Pas de mise à disposition de surfaces.</p> <p>Surface toujours en cultures 32.58 ha</p>

1.4 Classement de l'installation

1.4.1 Nomenclature des installations classées

Nomenclature des installations classées concernant l'exploitation de Madame BLANCHE

Nature de l'activité	Rubrique	Volume de l'activité	Classement	Rayon d'affichage
Élevage de volailles	2111-1	74000 animaux équivalents	A	3 km
Fabrication des engrais et supports de culture à partir de matières organiques (Il n'y a pas de paille incorporées aux déjections.)	2170-1	0.9 t/j	NC	-
Stockage d'engrais et support de culture	2171	900 m ³	D	-

A : Autorisation

D : Déclaration

NC : Non Classé

1.4.2 Nomenclature IPPC

Nomenclature IPPC concernant l'exploitation de Madame BLANCHE

Nature de l'activité	Volume de l'activité	Seuil de classement	Classement
Élevage de volailles	74 000 animaux équivalents	40 000 animaux-équivalents	OUI

2 RESUME DEL'ETUDE D'IMPACT

Domaine de l'environnement	Impacts ou effets	Mesures palliatives ou d'amélioration
Cadre physique	- Construction de bâtiments	- Projet compatible avec le règlement du zonage considéré.
Milieu naturel	- Impact potentiel sur le milieu naturel	- Installation non concernée par des zones de protection particulière du patrimoine naturel. - Pas de rejets directs dans le milieu naturel.
Milieu socio-économique	- Création d'un site respectueux de l'environnement	- Maintien de l'activité, projet de céder son élevage et e maintenir de l'emploi.
Paysage, patrimoine et loisirs	- Construction de bâtiments	- Le site est éloigné des infrastructures touristiques. - Le site est éloigné du patrimoine historique. - Élevage fractionné en plusieurs bâtiments pour améliorer l'intégration paysagère. - Abords aménagés avec présence de haies et massifs.
Air	Il existe 3 sources d'odeurs sur l'exploitation : - Les bâtiments d'élevage - Stockage de fientes séchées - Cadavres	- Séchage des fientes avec fort abattement des odeurs, - Ventilation dynamique avec dilution des odeurs, - Les tiers sont éloignés, plus de 100 m. - Stockage des fientes séchées sous hangar bardés et sur dalle étanche. - Stockage dans un bac étanche à température négative pour les cadavres d'animaux. - Évacuation des cadavres une fois par quinzaine ou plus, par l'équarrisseur à la demande de l'éleveur.
Déjections	Production de fientes issues d'un système de séchage.	Valorisation des fientes en partie par épandage et contrat d'export. Le plan d'épandage a écarté toutes les parcelles inaptées à l'épuration des effluents. Analyse des fientes avant chaque épandage pour adapter la dose. Equilibre de la fertilisation recherché Respect du calendrier d'épandage et des conditions climatiques Respect des distances d'épandage par rapport à la ressource en eau.

Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Stockage des effluents d'élevage et réseaux de transfert - Eaux pluviales - Stockages de produits dangereux (fuel, huiles usagées...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le stockage de fientes est étanche. - Les eaux pluviales retournent au milieu naturel : « Séparation des flux ». - Produits stockés sur rétention.
Domaine de l'environnement	Impacts ou effets	Mesures palliatives ou d'amélioration
Bruit	<p>Nuisances éventuelles générées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruits des animaux lors de la distribution de l'aliment. - Trafic des véhicules. - Groupe électrogène 	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments fermés et isolés, - Distribution tout au long de la journée. - Trafic peu important et véhicules conformes aux normes en vigueur. - Utilisation en cas d'avarie EDF et jours surtaxés (EJP).
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Déchets banals - Déchets vétérinaires - Cadavres 	<ul style="list-style-type: none"> - Déchets banals sont triés et stockés spécifiquement avant leur collecte par une entreprise agréée. - Tenue à jour d'un registre des déchets pour s'assurer de leur bonne élimination. - Les produits non utilisés et les emballages vides sont repris par le fournisseur. - Déchets en très faibles quantités, repris par le fournisseur. - Les cadavres sont récupérés par l'équarrissage à la demande de l'éleveur.
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Risques pathogènes - Risques liés à l'utilisation de médicaments - Risques liés à l'air - Risques liés au bruit 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan sanitaire d'élevage : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Nettoyage, désinfection, <input type="checkbox"/> Dératisation, <input type="checkbox"/> Désinsectisation. - Médicaments délivrés uniquement par le vétérinaire accompagné d'une ordonnance. - Accès aux médicaments autorisés uniquement aux personnes habilitées. - Ventilation dynamique dans les bâtiments évite les concentrations excessives d'ammoniac. - Conformité du matériel agricole.
Bien être animal	<ul style="list-style-type: none"> - Logement des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Application d'une surface de vie optimale pour les poulettes.

3 RESUME DE L'ETUDE DES DANGERS

D'après les **données ARIA** du Service de l'Environnement Industriel, Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industrielles, le risque principal de l'activité agricole est en général l'incendie, la pollution accidentelle du sol ou des eaux.

L'analyse des risques réalisée dans le cadre du présent dossier a été établie en utilisant la méthode AMDEC (Analyse des Modes de Défaillances et de leurs Effets) qui repose sur :

- X une identification des mécanismes de défaillance,
- X la mise en évidence des points critiques vis-à-vis de la sécurité et de l'environnement,
- X la proposition d'améliorations pour prévenir l'apparition des risques ou en limiter les effets.

Cette méthode tient compte des mesures de prévention existantes sur le site pour parer à toute défaillance ou diminuer les effets de celle-ci.

Les événements indésirables ont ensuite été classés selon un indice de criticité présenté ci-après :

Indice de criticité

Probabilité	Gravité				
	1	2	3	4	5
5					
4	1 ; 4 ; 6			Scénarii inacceptables	
3	2 ; 3 ; 5				
2	7	Scénarii inacceptables			
1					

Aucun des composants ou des fonctions analysé n'a révélé de scénario présentant un indice de criticité inacceptable nécessitant la modélisation de ses effets.

En effet, les mesures compensatoires existantes d'un point de vue technique permettent de pallier et de minimiser les risques. Parmi ces mesures, nous pouvons citer les mesures préventives suivantes :

1. conformité et contrôle périodiques des installations et équipements,
2. maintenance préventive des équipements par des sociétés spécialisées,
3. fuel et gaz stocké en cuve,
4. consignes de sécurité affichées et délivrance d'un permis de feu permis par le chef d'exploitation pour chaque travail par point chaud (chalumeau et arc électrique,...).

Les moyens d'intervention et de secours présents sur le site seront :

- X Des extincteurs portatifs et des tuyaux d'eau répartis dans le poulailler et le local technique,

La ressource en eau est suffisante pour répondre aux besoins de l'exploitation de Madame BLANCHE en cas de sinistre.